

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 23 septembre (23/09/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 septembre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Danièle PAPUGA, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, M. Soufiane ACHCHTOUI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), M. Michel ALBERGUCCI (représenté par Madame Any DELCHER), Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT ABSENTS :

M. Robert POMAREDE, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

Madame LAFFINEUR est nommée secrétaire de séance.

47 – 23 septembre 2021

47. Actions destinées à maintenir et renforcer le tissu économique de proximité et de soutenir les démarches en faveur de l'emploi

Rapporteur : Madame DELCHER.

Considérant le souhait de la commune de soutenir l'appareil commercial de la ville, et de donner au manager de commerce les moyens de ses interventions ;

Considérant la possibilité d'obtention de Fonds Européens pour ces actions dans le cadre des Actions « maintenir et renforcer le tissu économique de proximité et de soutenir les démarches en faveur de l'emploi »

Considérant les termes de la convention à intervenir entre la Mairie de Moissac et les différents partenaires financiers,

Considérant le plan de financement prévisionnel annexé à la présente délibération,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le déploiement d'actions en faveur du commerce et de l'artisanat de proximité,

APPROUVE le plan de financement présenté en annexe de la délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès de la Région Occitanie, de Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, de l'Europe à travers les Fonds Européens,

PRECISE que les participations financières des divers partenaires feront l'objet d'une convention avec la Mairie de Moissac le cas échéant,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdites conventions de partenariat.

Budget prévisionnel

DEPENSES	HT
Equipement manager de commerce	701,90 €
Reprenariat	2 800,00 €
Valorisation du tissu commercial (sédentaire et non sédentaire)	11 020,83 €
Animation attractivité commerciale CV NOEL 2021	7 301,84 €
TOTAL	21 824,57 €

RECETTES	HT	
VILLE DE MOISSAC	11 348,78 €	52 %
LEADER Garonne Quercy Gascogne - action 1 Maintenir et renforcer le tissu économique de proximité	10 475,79 €	48 %
TOTAL	21 824,57 €	100%

Pour copie conforme

Moissac le 24 Septembre 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :